

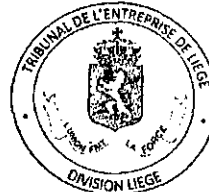
Volet B

**Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Résen
au
Monite
belge



18175275



23 NOV. 2018

Greffe

Dénomination : GRIBOMONT ET FILS

Forme juridique : SOCIETE ANONYME

Siège : AVENUE GREINER 1B A 4100 SERAING

N° d'entreprise : 0443716008

Objet de l'acte : Modification du siège social

EXTRAIT DU PV DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 12 NOVEMBRE 2018 :

- Il est décidé de déplacer le siège social à 4460 Grâce-Hollogne, rue de l'Informatique 9G
- Il est donné mandat express à Madame Marie Line PARLA, secrétaire comptable, pour effectuer toutes les formalités nécessaires pour la publication au Moniteur de cette décision.

Marie Line PARLA
Mandataire

Déposé en même temps, le procès-verbal du Conseil d'Administration du 12 novembre 2018,
en original.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 06/12/2018 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :
Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature